

Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John
États financiers combinés
31 mars 2023

Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John

Sommaire

Exercice clos le 31 mars 2023

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État combiné des résultats et de l'excédent accumulé.....	4
État combiné de l'excédent aux fins de la S.A.C.....	5
État combiné de la variation de l'actif net.....	6
État combiné de la situation financière.....	7
État combiné des flux de trésorerie.....	8
Notes complémentaires.....	9
Renseignements complémentaires.....	22

Aux membres de
Conseil de la Nation Innu Matimekush – Lac John

Opinion avec réserves

Nous avons effectué l'audit des états financiers combinés ci-joints de Conseil de la Nation Innu Matimekush – Lac John (la « Première Nation »), qui comprennent l'état combiné de la situation financière au 31 mars 2023 et les états combinés des résultats et de l'excédent accumulé, de la variation de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes afférentes aux états financiers combinés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers combinés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Première Nation au 31 mars 2023 ainsi que de ses résultats de ses activités combinés et de l'excédent accumulé, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserves

La Première Nation perçoit des produits de la vente d'essence pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la Première Nation et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés au montant des produits perçus, de l'excédent de l'exercice et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2023 et 2022, de l'actif à court terme et de l'excédent accumulé aux 31 mars 2023 et 2022. Nous avons donc exprimé une opinion modifiée sur les états financiers combinés de l'exercice clos le 31 mars 2022, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

La direction n'a pas procédé à une prise d'inventaire physique des stocks au début et à la fin de l'exercice 2023. Nous n'avons pu nous assurer par d'autres moyens des quantités de stocks détenus aux 31 mars 2023 et 2022. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires en ce qui concerne les stocks comptabilisés aux 1er avril 2022 et 2021, le coût des marchandises vendues, de l'excédent de l'exercice et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2023 et 2022. Nous avons donc exprimé une opinion modifiée sur les états financiers combinés de l'exercice clos le 31 mars 2022, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Les états financiers de deux composantes importantes n'ont pas fait l'objet d'un audit. Par conséquent, étant donné que ces composantes sont comptabilisées à la valeur de consolidation modifiée, nous ne pouvons déterminer si certains ajustements pourraient devoir être apportés aux résultats et aux flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 mars 2023 et 2022, des placements aux 31 mars 2023 et 2022 et du solde des fonds aux 31 mars 2023 et 2022. Nous avons donc exprimé une opinion modifiée sur les états financiers combinés de l'exercice clos le 31 mars 2022, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Dans le cadre de l'application au 1er avril 2022 du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, la Première Nation n'a pas procédé à l'identification et à l'évaluation, au 1er avril 2022 et au 31 mars 2023, de ses passifs au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations, ce qui constitue une dérogation aux normes canadiennes pour le secteur public. La Première Nation aurait dû identifier les immobilisations corporelles ou les composantes présentant un risque de passif au titre des obligations liées à la mise hors service, estimer et comptabiliser le montant de ce passif en plus de fournir les informations sur les obligations. Puisque l'identification, l'estimation, la comptabilisation et la présentation d'informations sur les obligations n'ont pas été effectuées, nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux immobilisations, aux passifs au titre des obligations liées à la mise hors service au 31 mars 2023, à l'excédent de l'exercice et aux flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement, ainsi qu'à la variation des actifs financiers nets et aux informations fournies sur les obligations pour l'exercice clos le 31 mars 2023.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers combinés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Première Nation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers combinés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observations - informations financières non exigées par les normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP)

Nous attirons l'attention sur le fait que la Première Nation inclut dans ses états financiers combinés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément aux exigences de Services aux Autochtones Canada et présentées à la page 5, portent sur l'état de l'excédent de financement de l'exercice aux fins de Services aux Autochtones Canada. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point. De plus, le présent rapport sur les états financiers ne couvre pas les états des résultats aux fins de Services aux Autochtones Canada par segment présentés aux pages 31 à 188.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers combinés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers combinés, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers combinés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers combinés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Première Nation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Première Nation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Première Nation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers combinés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers combinés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers combinés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Première Nation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Première Nation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers combinés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Première Nation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers combinés y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers combinés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Première Nation pour exprimer une opinion sur les états financiers combinés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de groupe, et assumons l'entièvre responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1



Saint-Félicien (Québec)
Le 17 septembre 2024

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A127562

Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John

État combiné des résultats et de l'excédent accumulé

Exercice clos le 31 mars 2023

	2023	2022
Revenus (annexe 1)	53 292 186	50 387 489
Dépenses (annexe 2)	44 408 343	39 917 077
Excédent de l'exercice avant autres éléments	8 883 843	10 470 412
Autres éléments		
Variation du fonds en fiducie	-	(177)
Gain sur radiation de dettes	1 736 822	-
Quote-part dans les résultats des entreprises commerciales	4 416 328	959 102
	6 153 150	958 925
Excédent de l'exercice	15 036 993	11 429 337
Excédent accumulé au début de l'exercice - déjà établi	60 101 751	49 520 415
Redressements sur exercice antérieur (note 2)	324 180	(848 001)
Excédent accumulé au début de l'exercice – redressé	60 425 931	48 672 414
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	75 462 924	60 101 751

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés.

Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John
État combiné de l'excédent aux fins de la S.A.C.

*Exercice clos le 31 mars 2023
(Non audité)*

	2023	2022
Excédent de l'exercice	15 036 993	11 429 337
Conciliation aux fins du S.A.C.		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(8 357 392)	(6 811 054)
Amortissement des immobilisations corporelles	2 600 031	2 222 630
	(5 757 361)	(4 588 424)
Financement et investissement		
Remboursement de la dette à long terme	(977 056)	(1 637 311)
Remboursement des obligations découlant de contrats de location-acquisition	(229 998)	(216 958)
	(1 207 054)	(1 854 269)
Excédent combiné aux fins de la S.A.C.	8 072 578	4 986 644

Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John

État combiné de la variation de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2023

	2023	2022
Excédent de l'exercice	15 036 993	11 429 337
Variation des immobilisations corporelles		
Acquisitions	(8 357 392)	(6 811 054)
Amortissement	2 600 031	2 222 630
Perte à la cession	-	102 468
	(5 757 361)	(4 485 956)
Variation des stocks	23 408	-
Variation du dépôt sur acquisition d'immobilisations corporelles	336 725	(336 725)
Variation des frais payés d'avance	-	22 854
Variation de l'actif net	9 639 765	6 629 510
Actif net au début de l'exercice - déjà établi	18 900 812	13 119 303
Redressements sur exercice antérieur (note 2)	324 180	(848 001)
Actif net au début de l'exercice - redressé	19 224 992	12 271 302
Actif net à la fin de l'exercice	28 864 757	18 900 812

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés.

Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John
État combiné de la situation financière
31 mars 2023

	2023	2022
Actifs financiers		
Encaisse	5 484 861	3 489 098
Encaisses assujetties à des restrictions (note 5)	13 619 802	12 813 028
Débiteurs (note 6)	17 776 876	18 782 654
Participations dans des entreprises commerciales (note 7)	17 176 455	12 173 221
	54 057 994	47 258 001
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 9)	7 390 137	10 419 168
Revenus reportés	10 468 687	9 395 807
Réserves de biens mobiliers (note 12)	3 147 431	3 148 178
Dette à long terme (note 10)	3 857 615	4 834 671
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 11)	329 367	559 365
	25 193 237	28 357 189
Actif net	28 864 757	18 900 812
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 13)	46 550 987	40 793 626
Stocks	47 180	70 588
Dépôt sur acquisition d'immobilisations corporelles	-	336 725
	46 598 167	41 200 939
Excédent accumulé	75 462 924	60 101 751

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés.

Engagements, éventualités et cautionnements (note 14)

Au nom du conseil



Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John

État combiné des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2023

	2023	2022
Activités de fonctionnement		
Excédent de l'exercice	15 036 993	11 429 337
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 600 031	2 222 630
Quote-part dans les résultats des entreprises commerciales	(4 416 328)	(959 102)
Redressements sur exercice antérieur	324 180	(848 001)
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	-	102 468
	13 544 876	11 947 332
Variation nette d'éléments hors trésorerie liées aux activités de fonctionnement	(590 240)	2 701 962
	12 954 636	14 649 294
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(8 357 392)	(6 811 054)
Variation des participations dans des entreprises commerciales	(586 906)	(1 501 601)
Produit à la cession d'immobilisations corporelles	-	-
	(8 944 298)	(8 312 655)
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(977 056)	(1 637 311)
Remboursement des obligations découlant de contrats de location-acquisition	(229 998)	(216 958)
Variation de la réserve de biens mobiliers	(747)	1 268 737
	(1 207 801)	(585 532)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 802 537	5 751 107
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	16 302 126	10 551 019
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	19 104 663	16 302 126
Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Encaisse	5 484 861	3 489 098
Encaisses assujetties à des restrictions	13 619 802	12 813 028
	19 104 663	16 302 126

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés.

Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John

Notes complémentaires

31 mars 2023

1. Statuts et nature des activités

Le Conseil de la Nation Innu de Matimekush – Lac John (la « Première Nation ») est un organisme constitué en vertu de la Loi sur les Indiens qui rend des services municipaux, sociaux, éducatifs et autres aux membres de la communauté de la Nation Innu de Matimekush – Lac John, le tout conformément à divers protocoles d'ententes convenus entre la Première Nation et les divers intervenants.

2. Redressements sur exercice antérieur

Les redressements sont en lien avec l'analyse des états financiers combinés des années antérieures des différents bailleurs de fonds. Les redressements totalisent un montant de 324 180 \$. Le redressement est principalement causé par le fait que la Première Nation est en retard dans la production de ses rapports d'étapes, les bailleurs refusant alors les dépenses. Le solde est applicable aux exercices antérieurs au 31 mars 2023 et l'excédent accumulé, les revenus reportés, les débiteurs, l'encaisse et les créditeurs et charges à payer à cette date ont été corrigés en conséquence.

3. Adoption de nouvelles normes comptables

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1er avril 2022, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public a adopté la nouvelle norme concernant la comptabilisation, l'évaluation et la présentation d'un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, en vertu du chapitre SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. La nouvelle norme établit quand comptabiliser et comment évaluer un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, et fournit les exigences connexes en matière de présentation et d'information dans les états financiers. La Première Nation n'a pas procédé à l'adoption de cette nouvelle norme, car celle-ci n'a pas procédé à l'identification et à l'évaluation, au 1er avril 2022 et au 31 mars 2023, de ses passifs au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations, ce qui constitue une dérogation aux normes canadiennes pour le secteur public. La Première Nation aurait dû identifier les immobilisations corporelles ou les composantes présentant un risque de passif au titre des obligations liées à la mise hors service, estimer et comptabiliser le montant de ce passif en plus de fournir les informations sur les obligations.

Instruments financiers

Le 1er avril 2022, la Première Nation a adopté les nouvelles recommandations du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public concernant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir sur les actifs financiers, les passifs financiers et les dérivés en vertu du chapitre SP 3450, Instruments financiers. Le nouveau chapitre est appliqué prospectivement et les périodes antérieures n'ont pas été retraitées. L'application prospective des nouvelles recommandations comptables n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers combinés.

4. Méthodes comptables

Ces états financiers combinés ont été préparés par les représentants autorisés de la Première Nation conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, compte tenu des exigences particulières de Services aux Autochtones Canada, en tenant compte des principales méthodes comptables suivantes :

Entité comptable

L'entité comptable des Premières Nations, Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John, comprend le gouvernement de cette Première Nation et toutes les entités qui sont sous le contrôle de cette dernière.

Principes de consolidation

Toutes les entités soumises au contrôle de la Première Nation sont consolidées une à une, à l'exception des entreprises commerciales qui correspondent à la définition d'entreprise publique.

Les entreprises commerciales qui correspondent à la définition d'entreprise publique sont incluses dans les états financiers en vertu de la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation. Seuls le résultat net de l'entreprise, la participation de la Première Nation dans l'entreprise publique et les autres variations des capitaux propres sont comptabilisés. Aucun rajustement n'est effectué pour les méthodes comptables de l'entreprise qui sont différentes de celles de la Première Nation.

Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John

Notes complémentaires

31 mars 2023

4. Méthodes comptables (suite)

Voici les organisations visées par la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation :

- Transport Ferroviaire Tshiuetin inc.
- Tshiuetin S.E.C.
- Distribution pétrolière Naskinnu S.E.C.
- Pétrole Naskinnuk S.E.C.
- Hôtel Innu S.E.C.
- Béton Naskinnu S.E.C.
- Dépanneur Innu inc.
- Apuat S.E.C.
- ESHKAN Construction S.E.C.
- Sichuun L.P.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont principalement composés d'encaisse et de placements à court terme dont l'échéance initiale, au moment de l'acquisition, est généralement de trois mois ou moins.

Réserve de remplacement

Une réserve de remplacement est constituée afin de pourvoir aux réparations majeures qui devront être faites au cours des années futures. Le compte de la réserve est financé au moyen d'une affectation annuelle des revenus par opposition à une affectation de l'excédent. Les produits et les charges d'intérêts sont imputables à la réserve. L'utilisation de la réserve de remplacement au cours de l'exercice est comptabilisée en diminution de cette réserve et n'affecte pas les résultats de l'exercice. L'utilisation de cette réserve est sujette à l'approbation de la SCHL.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

Lors de leur comptabilisation initiale, tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

L'encaisse, les débiteurs et les encaisses assujetties à des restrictions sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créiteurs et charges à payer, les revenus reportés, les dettes à long terme et les obligations découlant de contrats de location-acquisition sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les entrées de trésorerie futures estimées sur la durée de vie prévue de l'actif financier à la valeur comptable de l'actif financier.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

Tous les actifs financiers sont soumis chaque année à un test de dépréciation. La direction prend en considération si la société émettrice a subi des pertes continues pendant plusieurs années, l'expérience récente en matière de recouvrement de la créance, telle qu'une défaillance ou un retard dans les paiements d'intérêts ou de principal. Toute dépréciation, qui n'est pas considérée comme temporaire, est comptabilisée dans l'état des résultats. Les réductions de valeur d'actifs financiers évalués au coût et/ou au coût amorti pour refléter des pertes de valeur ne sont pas reprises pour des augmentations de valeur ultérieures.

Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John

Notes complémentaires

31 mars 2023

4. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises après le 31 mars 1966 sont comptabilisées au coût d'acquisition. Les immobilisations acquises avant le 1er avril 1996 sont comptabilisées à une valeur nominale de 1 \$, étant donné la difficulté à répertorier l'ensemble des coûts reliés à leur acquisition.

Les immobilisations acquises après le 31 mars 1996 sont comptabilisées au coût et amorties selon leur durée de vie utile estimative, selon la méthode dégressive et selon les taux suivants :

	Taux
Aires asphaltées et infrastructures	6 %
Bâtiments	4 %
Matériel et outillage	20 %
Matériel roulant	30 %
Matériel informatique	20 et 30 %

Les immobilisations en cours de construction acquises au cours de l'exercice n'ont pas été amorties.

Réduction de valeur

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de sa valeur comptable sur toute valeur résiduelle doit être constaté à titre de charge à l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas être annulée par la suite.

Comptabilisation des produits et revenus reportés

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits qui en découlent. Tous les revenus sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf si les montants comptabilisés ne peuvent être déterminés avec un degré de certitude raisonnable ou s'il est à peu près impossible de les estimer.

Les paiements de transfert sont considérés comme des revenus lorsque le transfert est autorisé et que les éventuels critères d'admissibilité sont respectés, sauf dans le cas où les stipulations du transfert donnent lieu à une obligation qui correspond à la définition d'un passif. Les paiements de transfert sont constatés comme des revenus reportés si les stipulations du transfert donnent lieu à un passif. Les revenus de transfert sont constatés dans l'état des résultats si les passifs sont réglés.

Les contributions provenant d'autres sources sont reportées quand on impose des restrictions à leur utilisation par le contributeur, et sont considérées comme des revenus lorsqu'elles sont utilisées aux fins prévues.

Les revenus liés aux droits ou aux services obtenus à l'avance (soit avant que ces droits aient été perçus ou que ces services aient été reçus) sont reportés et constatés une fois les droits perçus ou les services reçus.

Les revenus de placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés.

Les produits tirés d'un immeuble locatif sont constatés lorsqu'un locataire commence à occuper cet immeuble et que le loyer doit être payé. La Première Nation conserve tous les avantages et risques inhérents à la propriété de ses immeubles locatifs et, par conséquent, comptabilise les baux qu'il conclut avec ses locataires à titre de contrats de location-exploitation. Les produits de la location comprennent le loyer et le recouvrement de produits divers.

Réserve d'immobilisations

La Première Nation a adopté comme politique comptable de comptabiliser des réserves d'immobilisations, lorsqu'un projet de nature capitale n'est pas terminé. Cette méthode est sujette à l'approbation de Services aux Autochtones Canada et de Santé Canada, lors de l'analyse des états financiers combinés.

Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John

Notes complémentaires

31 mars 2023

4. Méthodes comptables (suite)

Avantages sociaux futurs

La Première Nation offre aux employés l'adhésion au Régime des Bénéfices Autochtone incluant le Régime de rente de la sécurité publique des Premières Nations qui est un régime interentreprises de retraite à prestations déterminées. Ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations déterminées et la charge correspond à la contribution requise du fonds pour l'exercice.

Pour les employés reliés à des projets financés par Services aux Autochtones Canada, la part employeur concernant le régime de retraite est versée, en partie, par le ministère en vertu d'une entente avec le Régime de Bénéfices Autochtone.

Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers combinés exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers combinés, ainsi que sur les montants des revenus et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers combinés. Parmi les principales composantes des états financiers combinés exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, la provision pour loyer à recevoir, la durée de vie utile des actifs à long terme, la perte de valeur potentielle sur les participations dans des entreprises commerciales, les avantages sociaux futurs dans le cadre des régimes de retraite à prestations déterminées, les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et les passifs dans le cadre des éventualités juridiques. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

5. Encaisses assujetties à des restrictions

	2023	2022
Fonds de bande - revenus(1)	45 281	45 281
Réserves de remplacement et de fonctionnement(2)	2 226 163	1 487 904
Société d'épargne des Autochtones du Canada	2 433 170	2 433 170
Encaisse et CPG en fiducie - Entente Compagnie minière IOC	8 915 188	8 846 673
	13 619 802	12 813 028

(1) Les comptes en fiducie d'Ottawa sont des sommes provenant de sources de capital ou de revenus conformément à l'article 62 de la Loi sur les Indiens. Ces sommes sont gardées en fiducie dans le Trésor du gouvernement du Canada et peuvent être vérifiées par le Bureau du vérificateur général du Canada. La gestion de ces sommes est régie principalement par les articles 63 à 69 de la Loi sur les Indiens.

(2) Afin de se conformer aux exigences du programme de logement social de la SCHL, les fonds de réserve de remplacement et de fonctionnement accumulés doivent être versés dans un compte bancaire distinct. En date du 31 mars 2023, une somme de 512 826 \$ (1 240 874 \$ en 2022) est manquante pour satisfaire à cette exigence.

6. Débiteurs

	2023	2022
Gouvernement fédéral		
S.A.C.	12 809 847	11 723 248
Clients	4 017 509	5 982 469
Produits d'assurance	-	1 964 562
Loyers à recevoir	4 372 149	4 165 428
Taxes à la consommation	1 122 815	307 607
	22 322 320	24 143 314
Provision pour créances douteuses	(173 295)	(1 212 315)
Provisions pour loyer à recevoir	(4 372 149)	(4 148 345)
	(4 545 444)	(5 360 660)

Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John

Notes complémentaires

31 mars 2023

7. Participations dans des entreprises commerciales

	2023	2022
Transport Ferroviaire Tshiuetin inc. (33,33 % des actions avec droit de vote et participantes de la société)		
Solde au début	270 192	766 675
Quote-part du bénéfice net (perte nette)	105 583	(496 483)
Solde à la fin	375 775	270 192
Tshiuetin S.E.C. (détention de 33,33 % des parts)		
Solde au début	2 868 870	3 063 999
Quote-part de la perte nette	(732 626)	(195 129)
Solde à la fin	2 136 244	2 868 870
Distribution Pétrolière Naskinnu S.E.C. (détention de 400 000 parts)*		
Solde au début	44 700	44 700
Pétrole Naskinnuk S.E.C. (détention de 31,00 % des parts)		
Solde au début	3 408 642	3 006 916
Quote-part du bénéfice net	404 932	401 726
Solde à la fin	3 813 574	3 408 642
Hôtel Innu S.E.C. (détention de 100,00 % des parts)		
Solde au début	816 859	807 213
Quote-part du bénéfice net	273 132	9 646
Solde à la fin	1 089 991	816 859
Avances, sans intérêt ni modalités prévues de recouvrement	2 004 693	1 681 918
	3 094 684	2 498 777
Dépanneur Innu inc. (100,00 % des actions avec droit de vote et participantes de la société)		
Solde au début	(1 211 398)	956 287
Quote-part de la perte nette	(627 403)	(1 968 934)
Ajustement	-	(198 751)
Solde à la fin	(1 838 801)	(1 211 398)
Avances, sans intérêt ni modalités prévues de recouvrement	2 158 584	2 274 453
	319 783	1 063 055
Béton Naskinnu S.E.C. (détention de 100,00 % des parts)		
Solde au début	242 235	319 918
Quote-part du bénéfice net	56 395	24 317
Distribution	-	(102 000)
Solde à la fin	298 630	242 235

Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John

Notes complémentaires

31 mars 2023

7. Participations dans des entreprises commerciales (suite)

	2023	2022
Apuiat S.E.C. (détenzione de 12,50 % des parts)		
Solde au début	1 786 052	-
Quote-part du bénéfice net	4 462 897	1 785 683
Mise de fonds	100	100
Ajustement	274 875	269
<hr/>		
Solde à la fin	6 523 924	1 786 052
<hr/>		
ESHKAN Construction S.E.C. (détenzione de 60,00 % des parts)		
Solde au début	(9 302)	-
Quote-part du bénéfice net (perte nette)	73 463	(21 302)
Mise de fonds	180 000	12 000
<hr/>		
Solde à la fin	244 161	(9 302)
<hr/>		
Avances, sans intérêt ni modalités prévues de recouvrement	200 000	-
<hr/>		
	444 161	(9 302)
<hr/>		
Sichuun L.P. (détenzione de 30,25 % des parts)		
Solde au début	-	-
Quote-part du bénéfice net	65 897	-
Ajustement	59 083	-
<hr/>		
	124 980	-
<hr/>		
	17 176 455	12 173 221
<hr/>		

* Cette participation dans la société sera ajustée dès que le règlement avec les assurances suite à un incendie sera finalisé.

8. Emprunt bancaire

L'emprunt bancaire autorisé d'un montant de 500 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 2,0 %, est garanti par une hypothèque mobilière de 5 000 000 \$ signé par la Première Nation. L'emprunt est renouvelable annuellement.

9. Créditeurs et charges à payer

	2023	2022
Fournisseurs	6 369 043	9 591 584
Salaires	709 722	529 895
Frais courus	-	7 000
Retenues à payer	299 372	278 689
Souscriptions à payer	12 000	12 000
<hr/>		
	7 390 137	10 419 168
<hr/>		

Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John

Notes complémentaires

31 mars 2023

10. Dette à long terme

	2023	2022
Banque Royale du Canada		
Emprunt, grevant quatre (4) maisons résidentielles, 3,20 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 633 \$, garanti par Services aux Autochtones Canada, échéant en mai 2023	11 473	30 371
Emprunt, grevant une (1) maison résidentielle, 3,49 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 313 \$, garanti par Services aux Autochtones Canada, renouvelable en juin 2023, échéant en avril 2026	10 954	14 260
Emprunt, grevant trois (3) maisons résidentielles, 3,49 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 644 \$, garanti par Services aux Autochtones Canada, renouvelable en juin 2023, échéant en avril 2026	57 630	75 017
Emprunt, 4,66 %, remboursé au cours de l'exercice	-	37 013
Emprunt, 4,66 %, remboursable par versements semestriels en capital seulement de 31 567 \$, garanti par Services aux Autochtones Canada, échéant en mars 2024	26 183	89 317
	106 240	245 978
SCHL		
Emprunt, grevant cinq (5) maisons résidentielles, 0,47 %, remboursé au cours de l'exercice	-	12 024
Emprunt, grevant quatre (4) maisons résidentielles, 0,41 %, remboursé au cours de l'exercice	-	10 691
Emprunt, grevant une (1) maison résidentielle, 0,73 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 297 \$, garanti par Services aux Autochtones Canada, échéant en juin 2025	7 960	11 456
Emprunt, grevant dix-neuf (19) maisons résidentielles, 0,73 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 4 349 \$, garanti par Services aux Autochtones Canada, échéant en juin 2025	116 421	167 556
Emprunt, grevant dix (10) maisons résidentielles, 1,13 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 2 068 \$, garanti par Services aux Autochtones Canada, échéant en mai 2026	77 147	100 493
Emprunt, grevant dix (10) maisons résidentielles, 3,75 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 653 \$, garanti par Services aux Autochtones Canada, échéant en avril 2027	75 041	92 073
Emprunt, grevant trois (6) maisons résidentielles, 1,30 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 305 \$, garanti par Services aux Autochtones Canada, renouvelable en avril 2026, échéant en juillet 2028	80 668	95 182
Emprunt, grevant quatre (4) maisons résidentielles, 1,13 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 561 \$, garanti par Services aux Autochtones Canada, renouvelable en juin 2026, échéant en juin 2029	113 020	130 376
Emprunt, grevant une (1) maison résidentielle, 1,13 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 654 \$, garanti par Services aux Autochtones Canada, renouvelable en juin 2026, échéant en juin 2029	47 312	54 577
Emprunt, grevant huit (8) maisons résidentielles, 2,68 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 4 725 \$, garanti par Services aux Autochtones Canada, renouvelable en octobre 2023, échéant en juillet 2031	423 222	467 985

Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John

Notes complémentaires

31 mars 2023

10. Dette à long terme (suite)

	2023	2022
SCHL (suite)		
Emprunt, grevant deux (2) maisons résidentielles, 2,68 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 167 \$, garanti par Services aux Autochtones Canada, renouvelable en octobre 2023, échéant en juillet 2030	93 187	104 542
Emprunt, grevant deux (2) maisons résidentielles, 1,30 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 210 \$, garanti par Services aux Autochtones Canada, renouvelable en avril 2026, échéant en septembre 2032	129 755	142 507
Emprunt, grevant trois (3) maisons résidentielles, 1,30 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 741 \$, garanti par Services aux Autochtones Canada, renouvelable en avril 2026, échéant en septembre 2032	186 636	204 978
Emprunt, grevant une (1) maison résidentielle, 0,68 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 544 \$, garanti par Services aux Autochtones Canada, renouvelable en octobre 2025, échéant en avril 2035	75 731	81 724
Emprunt, grevant quatre (4) maisons résidentielles, 0,68 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 2 205 \$, garanti par Services aux Autochtones Canada, renouvelable en octobre 2025, échéant en avril 2034	282 408	306 859
Emprunt, grevant quatre (4) maisons résidentielles, 1,13 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 564 \$, garanti par Services aux Autochtones Canada, renouvelable en juin 2026, échéant en mai 2036	229 573	245 657
Emprunt, grevant quatre (4) maisons résidentielles, 3,12 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 2 149 \$, garanti par Services aux Autochtones Canada, renouvelable en avril 2028, échéant en septembre 2037	279 548	294 781
	2 217 629	2 523 461
Autres		
Emprunt du CISSS de la Côte-Nord, sans intérêt, remboursable par versements mensuels en capital de 20 582 \$, échéant en mars 2026	740 967	1 008 537
Emprunt de la Commission scolaire Central Québec, sans intérêt, remboursable par un versement en capital de 187 500 \$ et 60 versements mensuels en capital de 16 667 \$, échéant en avril 2026	616 645	816 657
Emprunt de la Financière Komatsu, 5,55 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 6 301 \$, garanti par du matériel roulant d'une valeur comptable nette de 145 983 \$, échéant en septembre 2025	176 134	240 038
	1 533 746	2 065 232
	3 857 615	4 834 671

Les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2024	861 286
2025	832 729
2026	761 931
2027	243 454
2028	206 027

Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John

Notes complémentaires

31 mars 2023

11. Obligations découlant de contrats de location-acquisition

	2023	2022
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, 4,99 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 8 627 \$, garantie par du matériel roulant d'une valeur comptable nette de 68 901 \$, échéant en octobre 2025	242 853	331 836
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, 6,40 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 6 339 \$, garantie par du matériel roulant d'une valeur comptable nette de 91 703 \$, échéant en novembre 2023	43 443	114 255
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, 6,40 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 3 161 \$, garantie par du matériel roulant d'une valeur comptable nette de 46 385 \$, échéant en novembre 2023	21 665	56 978
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, 6,40 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 3 123 \$, garantie par du matériel roulant d'une valeur comptable nette de 45 186 \$, échéant en novembre 2023	21 406	56 296
	329 367	559 365

Les versements à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2024	180 044
2025	98 304
2026	51 019
<hr/>	
	329 367

12. Réserves de biens mobiliers

	2023	2022
Réserve de remplacement - santé	419 400	419 400
Réserve de fonctionnement	760 746	472 713
Réserve de remplacement - Fonds d'habitation	1 920 665	2 209 445
Réserve de remplacement - Hors convention	46 620	46 620
	<hr/>	<hr/>
	3 147 431	3 148 178

13. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	2023 Valeur nette	2022 Valeur nette
Terrains	10 001	-	10 001	10 001
Aires asphaltées et infrastructures	10 590 732	6 438 305	4 152 427	4 417 475
Bâtiments	63 106 901	23 237 260	39 869 641	28 097 589
Bâtiments en cours de construction	-	-	-	5 692 888
Matériel et outillage	2 309 538	1 757 298	552 240	527 366
Matériel roulant	6 824 275	4 861 440	1 962 835	2 042 814
Matériel informatique	191 841	187 998	3 843	5 493
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	83 033 288	36 482 301	46 550 987	40 793 626

Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John

Notes complémentaires

31 mars 2023

14. Engagements, éventualités et cautionnements

Cautionnement

La Première Nation a cautionné, conjointement avec Investissement Québec et les autres commanditaires, une marge de crédit d'un montant autorisé de 2 000 000 \$ de la société Pétroles Naskinnuk S.E.C. pour un montant de 1 000 000 \$. Il n'y a aucun solde de la marge de crédit de la société au 31 décembre 2022.

La Première Nation a également cautionné pour un montant de 166 655 \$ un emprunt de 1 000 000 \$ effectué par Pétroles Naskinnuk S.E.C. pour acquérir une entreprise. Le solde de cet emprunt est de 533 333 \$ au 31 décembre 2022.

Enfin, la Première Nation a cautionné un prêt de 1 333 624 \$ de Hôtel Innu S.E.C. Le solde de cet emprunt au 31 mars 2023 est de 213 195 \$.

La Première Nation est d'avis que ces cautionnements n'auront aucune incidence importante défavorable sur sa situation financière et, par conséquent, aucune provision n'a été constituée dans les états financiers combinés à cet effet.

Éventualités

La Première Nation a quelques causes en suspens. À la date des états financiers, les procureurs du Conseil ne peuvent évaluer avec certitude les montants en cause et les résultats possibles des règlements. Si la Première Nation devait être tenue d'assumer des frais relatifs à ces causes, les montants seront comptabilisés dans l'exercice en cours duquel les sommes seront payables.

15. Droit contractuel

Entente relative à l'utilisation de certains locaux par la Cour itinérante dans la communauté de Matimekush - Lac John :

Entente relative à l'utilisation de certains locaux entre Le Conseil de la Nation Innu de Matimekush - Lac John et le Ministre de la Justice. L'entente a une durée de 5 ans, échéant en 31 mars 2028. Le Ministre versera une somme initiale de 165 000 \$ en lien avec la planification et la construction du centre communautaire prévoyant les locaux visés pour les activités de la Cour. Par la suite, le Ministère versera un loyer annuel de 50 000 \$, en deux versements égaux, au plus tard le 30 avril et le 30 septembre de chaque année financière, pour l'utilisation des locaux.

16. Obligations relatives aux avantages du personnel

La Première Nation offre un régime de retraite à prestations déterminées aux membres admissibles de son personnel. Ces derniers doivent verser un pourcentage variant de 4,60 % à 6,25 % de leur salaire. La Première Nation verse des contributions de 1,82 fois la contribution des employés dans le compte de cotisation des membres. Le montant des prestations de retraite dont bénéficieront les employés représentera le montant de la rente de retraite pouvant être achetée en fonction des parts détenues par les membres dans le régime de pension au moment où ils se retirent de ce régime. La Première Nation n'a pas d'autres obligations en ce qui concerne le régime de retraite en date du 31 mars 2023.

17. Information sectorielle

La Première Nation offre une gamme de services à ses membres. Aux fins de présentation de rapports à la direction, les opérations et les activités sont organisées et présentées par secteur et par projet. Les services offerts à la population regroupent l'éducation, la santé, le développement économique, le logement ainsi que d'autres services en plus de l'administration de la bande. Pour chaque segment faisant l'objet d'un rapport distinct, les revenus et dépenses sectoriels représentent à la fois les montants directement attribuables au secteur et les montants alloués de façon raisonnable. La présentation sectorielle est fondée sur les méthodes comptables exposées dans le résumé des principales méthodes comptables figurant à la note 3. Les résultats de chaque segment aux fins de S.A.C. pour l'exercice sont présentés en détail aux pages 24 à 188 dans la section non auditee du rapport financier annuel.

Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John

Notes complémentaires

31 mars 2023

18. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ces activités, la Première Nation est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène la Première Nation à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour l'entité sont liés aux débiteurs, aux encaisses assujetties à des restrictions et aux avances dans des participations dans des entreprises commerciales.

L'exposition maximale de la Première Nation au risque de crédit au 31 mars est la suivante :

	2023	2022
Débiteurs	17 776 876	18 782 654
Encaisses assujetties à des restrictions	13 619 802	12 813 028
Avances dans des participations dans des entreprises commerciales	4 163 277	3 956 371
	35 559 955	35 552 053

Débiteurs

La Première Nation ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs d'activité, la Première Nation croit que la concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des clients. Elle enregistre une dépréciation pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 mars se détaillent comme suit :

	2023	2022
Non en souffrance	17 854 871	18 899 560
En souffrance :		
moins de 30 jours	6 337	21 086
de 30 à 60 jours	253	2 887
plus de 60 jours	4 460 859	5 219 781
	22 322 320	24 143 314
Moins la provision pour créances douteuses	(4 545 444)	(5 360 660)
	17 776 876	18 782 654

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit :

Solde au début	5 360 660
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	223 804
Montants recouvrés	(1 039 020)
Solde à la fin	4 545 444

La Première Nation est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John

Notes complémentaires

31 mars 2023

18. Instruments financiers (suite)

Prêts

Les prêts sont composés d'avances dans des participations dans des entreprises commerciales.

Le solde des prêts, déduction faite de la provision pour moins-values, présenté à l'état combiné de la situation financière, correspond à l'exposition maximale au risque de crédit.

À la date de mise au point des états financiers combinés, une évaluation des prêts est effectuée en considérant, notamment, les tendances historiques des emprunteurs, les conditions actuelles et toute circonstance particulière connue à cette date. La provision pour moins-values est ajustée en conséquence, s'il y a lieu, pour traduire le degré de recouvrabilité et le risque de perte.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'entité éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. L'entité gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Première Nation établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

	2023				
	<i>Moins d'un an</i>	<i>de 1 à 3 ans</i>	<i>de 4 à 5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>	<i>Total</i>
Créditeurs et charges à payer	7 390 137	-	-	-	7 390 137
Revenus reportés	10 468 687	-	-	-	10 468 687
Dette à long terme	861 286	1 594 660	449 481	952 188	3 857 615
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	180 044	149 323	-	-	329 367
	18 900 154	1 743 983	449 481	952 188	22 045 806

	2022				
	<i>Moins d'un an</i>	<i>de 1 à 3 ans</i>	<i>de 4 à 5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>	<i>Total</i>
Créditeurs et charges à payer	10 419 168	-	-	-	10 419 168
Revenus reportés	9 395 807	-	-	-	9 395 807
Dette à long terme	958 882	1 696 471	1 026 060	1 153 258	4 834 671
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	229 998	278 348	51 019	-	559 365
	21 003 855	1 974 819	1 077 079	1 153 258	25 209 011

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Première Nation s'expose à certains de ces risques.

Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John

Notes complémentaires

31 mars 2023

18. Instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de l'entité est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme la Première Nation a l'intention de conserver ses prêts et ses placements jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, elle est peu exposée à ce risque.

	<i>Taux d'intérêt fixe</i>	<i>Taux d'intérêt variable</i>	<i>2023 Total</i>
Actifs financiers			
Encaisses assujetties à des restrictions	13 619 802	-	13 619 802
Prêts	4 163 277	-	4 163 277
Passifs financiers			
Dette à long terme	3 857 615	-	3 857 615
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	329 367	-	329 367

	<i>Taux d'intérêt fixe</i>	<i>Taux d'intérêt variable</i>	<i>2022 Total</i>
Actifs financiers			
Encaisses assujetties à des restrictions	12 813 028	-	12 813 028
Prêts	3 956 371	-	3 956 371
Passifs financiers			
Dette à long terme	4 834 671	-	4 834 671
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	559 365	-	559 365

19. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclasés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice courant.

Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2023

	2023	2022
S.A.C. - Contribution fixe et préétablie	29 090 010	18 372 379
S.A.C. - Contribution souple	3 047 066	3 821 850
C.D.R.H.P.N.Q.	473 423	367 581
SCHL	104 049	-
Revenus de gestion	2 649 937	1 350 309
Sécrétariat aux affaires autochtones (SAA)	63 134	127 116
Redevances minières	4 796 276	4 591 608
Institut Tshakapesh	427 386	469 669
Fonds d'habitation	579 405	1 957 242
Revenus de contrat	5 128 820	3 117 324
C.S.S.S.P.N.Q.L.	636 419	42 184
Revenus reportés exercice précédent	9 395 807	14 721 321
Indemnités d'assurances	16 862	3 928 018
Contributions des usagers	289 266	384 685
S.A.C. - Contribution globale	3 185 844	3 465 974
S.A.C. - Subvention	855 315	874 985
Revenus divers	3 021 854	2 191 051
Revenus reportés exercice courant	(10 468 687)	(9 395 807)
	53 292 186	50 387 489

Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2023

2023

2022

Annexe 2 - Dépenses

Salaires et charges sociales	14 671 445	13 759 821
Services professionnels	4 870 459	3 868 153
Frais de carburant	2 762 486	2 054 004
Frais de gestion	2 649 937	1 365 318
Frais de déplacement	2 224 713	1 299 045
Sous-traitance	2 176 549	863 001
Frais de transport médical	2 151 786	2 132 777
Équipements	1 744 937	1 054 241
Prestations de base	1 629 762	1 324 081
Entretien et réparations	1 129 100	1 185 024
Service aux incendies	819 875	230 236
Chambres et pension	851 046	1 038 429
Location de matériel	721 624	420 920
Électricité	691 675	915 493
Assurances	633 613	733 754
Télécommunications	546 855	570 290
Frais de transport	535 258	163 547
Allocations	466 900	309 061
Prestations - besoins spéciaux	464 782	205 621
Matériel	206 709	566 902
Achats de nourriture	195 796	165 854
Fonds d'habitation	117 341	1 218 229
Activités	102 162	56 821
Frais de scolarité	76 243	67 639
Services à la communauté	45 705	500
Frais de déménagement	22 592	7 925
Frais de formation	21 857	6 954
Taxes et permis	12 164	23 248
Créances douteuses (recouvrées)	(814 876)	1 902 814
Amortissement des immobilisations corporelles	2 600 031	2 222 630
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	-	102 468
Intérêts et frais bancaires	39 386	18 571
Intérêts sur la dette à long terme	40 431	63 706
	44 408 343	39 917 077

Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John
État des résultats regroupés et informations sectorielles aux fins de S.A.C.

Exercice clos le 31 mars 2023

		Revenus S.A.C. (E.T.F.)	Revenus reportés	Revenus autres	Revenus totaux	Dépenses totales	Excédent (déficit) courant	Excédent (déficit) précédent
Service 100 - Administration								
100	Q31K (100) Soutien des bandes	855 315	-	2 859 360	3 714 675	1 114 945	2 599 730	1 979 489
101	Bureau politique (101)	-	-	727 618	727 618	734 269	(6 651)	(9 814)
102	Q32J (102) Appui Gouvernement indien	-	736 735	(736 735)	-	-	-	-
103	Q32P, Q32H, Q32J (103) Développement des capacités	66 000	(350 470)	736 735	452 265	452 264	1	-
104	Compassion et aide à la communauté (104)	-	-	489 539	489 539	491 605	(2 066)	(1 954)
110	Q31U (110) Administration des plans de pension	17 316	-	-	17 316	17 969	(653)	-
111	Q31V (111) Avantages sociaux des employés	98 352	-	-	98 352	98 352	-	-
115	Q31M (115) Financement PAG	-	-	-	-	-	-	-
116	Q32M (116) Structure de communication	-	-	-	-	-	-	-
120	QZEA-Q03B (120) Inscription des indiens	7 509	-	-	7 509	8 000	(491)	(1 184)
130	Plan urgence Covid (130)	-	-	-	-	-	-	627
131	Q3V9 (131) FSCA - PAGU	287 888	-	-	287 888	287 832	56	(8 838)
132	Q3VJ (132) FSCA - Sécurité Alimentaire	-	-	-	-	-	-	-
		1 332 380	386 265	4 076 517	5 795 162	3 205 236	2 589 926	1 958 326

Service 200 - Santé								
201	QO2I-Q0079 (201) Soins infirmiers	1 615 019	-	(91 782)	1 523 237	1 984 014	(460 777)	130 034
203	Q22U (203) Soins à domicile	459 464	-	-	459 464	454 764	4 700	(10 969)
205	Q216 (205) Pnlaada Prognatalcdrog	-	-	91 921	91 921	97 017	(5 096)	-
207	Q221 (207) Ida Int. Diab Autochtones	62 668	-	-	62 668	62 118	550	-
208	Q227 (208) Mvs Serv. Soins IHP&Rsc	86 259	-	-	86 259	85 429	830	-
209	Q22G (209) PC Nutri Prénat	35 105	-	-	35 105	34 765	340	21
210	Q302 (210) Santé - Entretien et fonctionnement	223 395	-	-	223 395	236 186	(12 791)	3 623
211	Q23C-Q23D (211) Eau potable	22 172	-	-	22 172	22 172	-	20 132
213	Q22K (213) Aide préscolaire PAPAR AGJEA	-	-	-	-	-	-	15
214	Q22H (214) Alcool foetale	17 952	-	-	17 952	17 952	-	-
215	Q221 (215) Santé maternelle et infantile	79 335	-	-	79 335	79 335	-	-
216	Q02U-Q2FW (216) Initiative en santé buccodentaire des enfar	100 700	-	-	100 700	93 500	7 200	-
217	Q233-Q23Q Initiatives RH santé autochtones (217)	17 293	-	-	17 293	18 993	(1 700)	-
220	Q010 (220) Transport médical	2 011 271	-	-	2 011 271	2 482 861	(471 590)	(565 208)

Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John
État des résultats regroupés et informations sectorielles aux fins de S.A.C.

Exercice clos le 31 mars 2023

	Revenus S.A.C. (E.T.F.)	Revenus reportés	Revenus autres	Revenus totaux	Dépenses totales	Excédent (déficit) courant	Excédent (déficit) précédent
Service 200 - Santé (suite)							
230 Q21M (230) Pensionnats indiens	101 691	22 944	-	124 635	126 235	(1 600)	-
231 Lutte au tabagisme (231)	-	-	-	-	-	-	-
233 Q2FY (233) Principe de Jordan - Coordination	77 122	-	-	77 122	243 550	(166 428)	(197 092)
234 Q21G (234) Bien être mental	767 487	-	-	767 487	763 700	3 787	12 194
235 Q01T (235) Guérisseur Traditionnel	11 794	-	-	11 794	13 334	(1 540)	(316)
236 Q21N Fournisseur soutien culturel (236)	21 407	-	-	21 407	21 768	(361)	-
237 KJ20 (237) IRHSA Acroissement fournisseur	-	-	-	-	-	-	-
238 KK20 (238) IRHSA Accrois fourn ss	-	-	-	-	-	-	-
239 Q23Z (239) Gestion des maladies contagieuses	22 262	-	-	22 262	22 262	-	-
241 Q20P (241) P-J FOURN.ÉQUIPEMENT	-	-	-	-	-	-	-
244 Q20T (244) P-J Transport	-	-	-	-	-	-	(14 200)
245 Q2FR (245) P-J- Services connexes	95 109	-	-	95 109	95 338	(229)	-
246 Q30P (246) Gestion planma santé (Gouv)	771 895	-	-	771 895	766 603	5 292	(153 507)
247 Q3FP (247) - Coronavirus	-	-	-	-	5 038	(5 038)	-
248 Q300 (248) Dépenses en immobilisations	125 000	-	-	125 000	125 000	-	475 787
249 Q23U (249) Prepromoeduc TB	4 637	-	-	4 637	4 637	-	-
250 Q23Y (250) - Prevention - Gestion Covid	9 800	-	-	9 800	9 800	-	-
253 Q226 Lutte contre le tabagiste (253)	16 251	-	-	16 251	17 502	(1 251)	-
254 Q23X-Q23Q (254) Maladies transmises	444 811	-	-	444 811	519 291	(74 480)	-
255 Q301 Technologies émergentes (255)	20 060	-	-	20 060	20 060	-	-
257 Q2GB Principe Jordan - Pour réparations (257)	95 885	-	-	95 885	95 885	-	-
259 Q2FR-Q2G8 (259) PJ santé alliés	106 616	-	-	106 616	219 431	(112 815)	-
260 Q2FS (260) PJ développement sain	92 058	-	-	92 058	92 058	-	-
261 Q2FU (261) PJ transport médical	17 888	-	-	17 888	17 888	-	-
262 Q2G1 (262) PJ mieux être mental	3 500	-	-	3 500	1 500	2 000	-
263 Q2G9 (263) Principe Jordan - Aide à l'éducation	102 223	-	-	102 223	-	102 223	-
280 QA0X (280) AGJEA Petit projet	10 000	-	-	10 000	10 000	-	-
	7 648 129	22 944	139	7 671 212	8 859 986	(1 188 774)	(299 486)

Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John
État des résultats regroupés et informations sectorielles aux fins de S.A.C.

Exercice clos le 31 mars 2023

	<i>Revenus S.A.C. (E.T.F.)</i>	<i>Revenus reportés</i>	<i>Revenus autres</i>	<i>Revenus totaux</i>	<i>Dépenses totales</i>	<i>Excédent (déficit) courant</i>	<i>Excédent (déficit) précédent</i>
Service 300 - Services sociaux							
300 Q2C0 (300) SEF - Fonctionnement	548 394	-	98 882	647 276	706 957	(59 681)	(63 899)
301 Q2C3 (301) SEF - Prévention	1 995 782	-	(277 531)	1 718 251	1 684 311	33 940	(35 122)
302 Q2BY (302) SEF - Foyers nourriciers	718 784	(33 792)	-	684 992	684 992	-	-
303 Q2KQ (303) Initiative communautaire	276 718	83 353	-	360 071	363 573	(3 502)	-
304 Maison des Hommes (304)	-	-	315 181	315 181	328 071	(12 890)	-
305 Q2MB (305) SEFPN - Soins Post majorité	-	-	-	-	-	-	(81 593)
310 Q2BH (310) AVA - Prestations de services	111 751	-	11 100	122 851	122 851	-	-
311 Q2BG (311) AVA - Foyers nourriciers Adultes	16 817	(16 817)	-	-	-	-	-
312 Q2BF (312) AVA - Maintien à domicile	484 480	-	584 332	1 068 812	1 180 029	(111 217)	(35 738)
320 Q2D2 (320) Refuge d'urgence - Opération	792 973	332 417	374 431	1 499 821	1 251 278	248 543	-
321 Lutte contre la pauvreté (321)	-	-	54 414	54 414	54 414	-	-
322 Prévention de la violence familiale (322)	-	-	38 088	38 088	38 100	(12)	-
323 Participation sportive (323)	-	-	-	-	-	-	-
324 Q22K - AGJEA-ISGPNI - Services de garde (324)	83 170	-	108 718	191 888	339 567	(147 679)	-
325 Sécurité du Revenu (325)	-	-	50 706	50 706	50 706	-	-
330 Q2BX (330) SEF - Établissements CISSS CN	556 643	(444 431)	-	112 212	112 212	-	-
333 Q2BJ (333) AVA - Établissements CISSS CN	113 157	(104 615)	-	8 542	8 542	-	-
335 Q2G7-Q2G3-Q2G4 - Principe Jordan Support culturel (335)	74 888	-	-	74 888	-	74 888	30 450
341 Q2C7 Services Enfance Familles (341)	257 247	-	-	257 247	295 747	(38 500)	-
390 Q2AF (390) Aide au revenu - Administration	281 001	-	(218 747)	62 254	71 178	(8 924)	3 244
391 Q29W (391) Besoins fondamentaux	1 540 238	-	218 747	1 758 985	2 056 090	(297 105)	(54 074)
392 Q2A6 (392) Besoins particuliers	38 034	-	-	38 034	38 034	-	37 233
393 Q2A0 (393) Aide à l'emploi et la formation	101 415	-	-	101 415	7 555	93 860	96 904
	7 991 492	(183 885)	1 358 321	9 165 928	9 394 207	(228 279)	(102 595)

Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John
État des résultats regroupés et informations sectorielles aux fins de S.A.C.

Exercice clos le 31 mars 2023

	Revenus S.A.C. (E.T.F.)	Revenus reportés	Revenus autres	Revenus totaux	Dépenses totales	Excédent (déficit) courant	Excédent (déficit) précédent
Service 400 - Éducation							
400 Q24F (400) Services d'enseignement	4 521 575	-	175 424	4 696 999	4 358 710	338 289	315 539
401 Éducation spéciale (Tshakapesh) (401)	-	-	364 415	364 415	277 799	86 616	-
402 Q29A (402) Soutien aux études post-secondaire	385 710	-	169 482	555 192	594 156	(38 964)	(69 731)
409 NP12 - Q2EK - Q2EL (410-413-414) Allocations, Services hébergement, Transport scolaire	281 987	-	-	281 987	304 684	(22 697)	-
415 Q2EO (415) Prov./Privé Mapping service	-	-	-	-	-	-	-
416 Q2EP (416) Prov/priv soutien etudiant	124 245	-	-	124 245	104 856	19 389	-
417 Q2E0 (417) École privée Frais de scolarité	56 732	-	-	56 732	17 195	39 537	-
418 Q2EN - École provincial Transport (418)	-	-	-	-	-	-	-
419 Q2EQ (419) Ecole prov./privé Protection Frais de scolarité	-	-	-	-	-	-	-
421 Q28G-Q28P (421) École Provincial	11 298	(4 020)	-	7 278	7 278	-	-
433 CLPN (433) Carrières d'été	-	-	51 404	51 404	27 882	23 522	-
439 NTHL-NTHM (439) Écoles F&E	-	156 121	-	156 121	166 917	(10 796)	-
440 Q371 (440) Résidence des enseignants F&E	132 282	-	-	132 282	145 482	(13 200)	-
443 Q2JB (443) Relance Sécuritaire	-	-	-	-	-	-	27 732
444 Q28G (444) Hebergement 2 étudiants	-	-	-	-	-	-	-
	5 513 829	152 101	760 725	6 426 655	6 004 959	421 696	273 540
Service 500 - Habitation							
500 Q38V-Q38Y (500) Gestion de l'habitation	16 876	-	23 661	40 537	125 817	(85 280)	(133 147)
501 Habitation - Loyers non conventionnés (501)	-	-	289 266	289 266	205 224	84 042	(68 862)
522 Incendie Père Babel (522)	-	150 395	-	150 395	-	150 395	-
	16 876	150 395	312 927	480 198	331 041	149 157	(202 009)
Service 600 - Études							
600 Q3BO (600) F&E - Services techniques	847 865	-	1 890	849 755	846 008	3 747	(16 478)
602 Q3BJ (602) Services municipaux	340 000	-	-	340 000	340 180	(180)	(7 727)
603 Q35A (603) Système d'égoût	115 494	-	-	115 494	115 494	-	-
604 Q35B (604) Réseau d'adduction d'eau	38 431	-	-	38 431	38 431	-	-
605 Q3BH (605) Ponts et chaussées	87 239	-	-	87 239	92 239	(5 000)	-
610 Q3BG (610) Protection incendie	11 120	-	12 851	23 971	194 447	(170 476)	(138 975)
611 QA1D (611) Sensibilisation incendie logement	46 038	-	(12 851)	33 187	33 187	-	-
612 Q3BK (612) Bâtiments communautaires	188 353	-	-	188 353	187 380	973	86

Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John
État des résultats regroupés et informations sectorielles aux fins de S.A.C.

Exercice clos le 31 mars 2023

	Revenus S.A.C. (E.T.F.)	Revenus reportés	Revenus autres	Revenus totaux	Dépenses totales	Excédent (déficit) courant	Excédent (déficit) précédent
Service 600 - Étude (suite)							
621 Q30G-CQL60 (621) Opération Entente Inter-municipal Scheffé	-	-	-	-	57 692	(57 692)	-
622 Q35E (622) Fonctionnement et entretien eaux potables et	876 009	-	-	876 009	762 697	113 312	(10 625)
625 Q3B0 (625) Bâtiments communautaires	341 284	-	-	341 284	299 114	42 170	-
627 Q38W (627) ADM. Equipements collectifs	-	-	-	-	-	-	252 861
628 Q3UZ - Élaboration Plan d'immobilisations (628)	15 000	-	-	15 000	15 000	-	-
	2 906 833	0	1 890	2 908 723	2 981 869	(73 146)	79 142
Service 700 - Aménagement communautaire							
703 Q38M - CQH85 Rénovations 10 maisons (703)	-	335 068	86 845	421 913	283 327	138 586	-
704 CQT64 Construction ajustement des subventions (704)	1 267 344	(769 147)	-	498 197	506 470	(8 273)	(326 609)
708 Q38L (708) Infrastructures communautaires	-	490 273	(490 273)	-	-	-	-
709 Constructions de maisons 1617 (130 Ungava) (709)	-	265 581	(265 581)	-	-	-	-
711 Q3XG - Q2EG - construction Résidences des enseignants (71	4 463 778	(1 457 149)	-	3 006 629	3 006 629	-	-
712 Maison article 95 2022-2023 (712)	-	-	364 114	364 114	770 714	(406 600)	-
714 Q38L - Q38M - Q3XK-002 Conception, construction et rénova	1 068 983	(1 097 774)	490 273	461 482	461 483	(1)	-
720 Entente munic. Eaux usées (720)	-	51 649	-	51 649	51 649	-	-
723 Entente munic. Eaux Potable (723)	-	252 218	-	252 218	252 218	-	-
724 (724) Écocentre	-	-	-	-	127 093	(127 093)	-
728 Q3B1 (728) Banc d'emprunt	-	-	10 755	10 755	14 358	(3 603)	(30 422)
730 Q3DB - AQF19 Conformité réservoirs pétroliers (730)	-	-	-	-	-	-	-
733 Q3W1 - CQM16 (733) Camion roll off	-	221 516	(221 516)	-	-	-	-
739 Q3B3 (739) Acquisition d'un camion de service	-	-	-	-	-	-	(151 500)
740 Achat chargeur (740)	-	325 530	221 516	547 046	620 645	(73 599)	-
751 Mesures urgence autres (751)	-	-	-	-	-	-	-
782 Construction Projet 11 maisons 2022 SCHL (782)	-	-	-	-	(99 362)	99 362	(372 854)
788 Demolition Sunny (788)	-	-	-	-	(90)	90	(10 231)
790 Q3XJ - QAIA Construction de logements - IL 2021-2024 (790)	2 355 200	-	-	2 355 200	2 381 656	(26 456)	-
791 Q3XL Viabilisation des lots - IL 2021-2024 (791)	115 180	-	1 036 620	1 151 800	998 496	153 304	-
792 Q3XK-001 Rénovations de logements 2021-2024 (792)	443 000	-	-	443 000	546 116	(103 116)	-
794 Q2C6 - Construction Salle communautaire (794)	-	-	146 962	146 962	161 328	(14 366)	100
795 Q3CD Réfections urgentes des rues (795)	600 000	-	-	600 000	873 581	(273 581)	-
	10 313 485	(1 382 235)	1 379 715	10 310 965	10 956 311	(645 346)	(891 516)

Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John
État des résultats regroupés et informations sectorielles aux fins de S.A.C.

Exercice clos le 31 mars 2023

	Revenus S.A.C. (E.T.F.)	Revenus reportés	Revenus autres	Revenus totaux	Dépenses totales	Excédent (déficit) courant	Excédent (déficit) précédent
Service 800 - Communauté							
800 Communauté - Loisir et aréna (800)	-	-	336 005	336 005	360 895	(24 890)	(9 643)
801 Communauté - Activités traditionnelles (801)	-	-	1 049 832	1 049 832	645 997	403 835	405 027
802 Communauté - Centre communautaire (802)	-	-	228 134	228 134	40 428	187 706	(55 916)
803 Communauté - Maison des jeunes (803)	-	-	102 889	102 889	107 020	(4 131)	-
804 Communauté - Rassemblement des ainés (804)	-	-	167 030	167 030	167 551	(521)	-
805 Communauté - Agente culturelle Tashakapesh (805)	-	-	10 000	10 000	11 990	(1 990)	(1 112)
806 Communauté - Marché Ninan (806)	-	-	54 442	54 442	54 762	(320)	-
810 Communauté - Carnaval (810)	-	-	-	-	-	-	-
812 Communauté - Inter Bande (812)	-	-	5 900	5 900	5 900	-	-
816 Communauté - Rivière Moisie (816)	-	-	30 913	30 913	31 249	(336)	-
850 Emploi - Gestion de l'emploi (850)	-	-	145 135	145 135	164 702	(19 567)	368
851 Emploi - FRC (851)	-	-	301 228	301 228	322 903	(21 675)	-
853 Emploi - FRC Jeunesse (853)	-	-	31 954	31 954	31 954	-	-
861 Emploi - Formation main d'oeuvre 2017 (861)	-	-	-	-	-	-	-
			2 463 462	2 463 462	1 945 351	518 111	338 724
Service 900 - Redevances							
900 Q3IW (900) Développement économique	201 331	-	-	201 331	69 532	131 799	90 749
901 Redevances (901)	-	-	865 235	865 235	262 568	602 667	3 301 543
902 Q30C (902) Garage automobile	-	-	4 667 368	4 667 368	4 111 905	555 463	53 590
903 Entretien des routes (903)	-	-	1 658 305	1 658 305	1 589 842	68 463	(159 111)
904 Prêt de personnel ville de Schefferville (904)	-	-	62 822	62 822	98 516	(35 694)	(19 653)
905 Collecte des ordures (905)	-	-	-	-	3 008	(3 008)	-
906 Q3QP (906) Covid-Développement économique	-	-	-	-	-	-	-
907 Projet Radon (907)	125 000	(118 465)	-	6 535	6 534	1	-
912 Dépanneur Innu (912)	-	-	-	-	17 162	(17 162)	-
914 NTE1 (914) Exploitation minière	-	-	-	-	-	-	-
917 Hotel Innu (917)	-	-	-	-	9 172	(9 172)	-
918 CQT18 - Q3JN (918) Revegetalisation site minier	100 000	(100 000)	-	-	-	-	-
955 Q3JT - Projet Kapsh (955)	28 880	-	-	28 880	-	28 880	-
982 Occupation Territoire (982)	-	-	-	-	60	(60)	-
	455 211	(218 465)	7 253 730	7 490 476	6 168 299	1 322 177	3 267 118
Total - Fonds de fonctionnement	36 178 235	(1 072 880)	17 607 426	52 712 781	49 847 259	2 865 522	4 421 244

Conseil de la Nation Innu Matimekush - Lac John
État des résultats regroupés et informations sectorielles aux fins de S.A.C.

Exercice clos le 31 mars 2023

	<i>Revenus S.A.C. (E.T.F.)</i>	<i>Revenus reportés</i>	<i>Revenus autres</i>	<i>Revenus totaux</i>	<i>Dépenses totales</i>	<i>Excédent (déficit) courant</i>	<i>Excédent (déficit) précédent</i>
Fonds d'habitation							
Fonds d'Habitation	-	-	579 405,00	579 405,00	1 057 350	(477 945)	(67 232)
Fonds autonomes							
Remboursement de capital de comptes à payer convertis en dette à long terme						(468 149)	(326 293)
Gain sur radiation de dettes						1 736 822	-
Quote-part dans les résultats des entreprises commerciales						4 416 328	959 102
Variation du fonds en fiducie						-	(177)
Total - Fonds autonomes						5 685 001	632 632
Excédent combiné aux fins de la S.A.C.	36 178 235	(1 072 880)	18 186 831	53 292 186	50 904 609	8 072 578	4 986 644